



Conditions Générales d'Utilisation BeeBonds

Le Site (tel que défini ci-après) est géré par BeeBonds, société à responsabilité limitée enregistrée sous le numéro d'entreprise 0658 962 075 et ayant son siège social sis Avenue des Volontaires, 19 (Vrijwilligerslaan, 19) à 1160 Auderghem (Oudergem) (ci-après « **BeeBonds** » ou la « **Société** »).

Les CGU sont rédigées en français. Les CGU peuvent être communiquées à toute personne qui en fait la demande, soit par écrit – soit au format PDF en cliquant [ICI].



I. TABLE DES MATIERES

1. TABLE DES MATIERES	2
2. DÉFINITIONS	3
3. INTERPRÉTATION	8
4. OBJET DES CGU	8
5. DÉCLARATIONS ET GARANTIES DE L'UTILISATEUR, DU CANDIDAT- INVESTISSEUR OU DE L'INVESTISSEUR	10
6. SERVICES	11
7. INFORMATION PRÉALABLE	13
8. RISQUES INHÉRENTS À TOUTE LEVÉE DE FONDS	16
9. CARACTÈRE APPROPRIÉ	17
10. SITE	18
11. INSCRIPTION SUR LE SITE	19
12. UTILISATION DU SITE	20
13. PROFIL	24
14. FONCTIONNEMENT DU SITE ET PROCESSUS D'INVESTISSEMENT	25
15. PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS	27
16. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION	27
17. RÉMUNÉRATION DE BEEBONDS	29

Version à jour au 24/12/2020

Page 2



18. DEMANDES D'INFORMATIONS	30
19. DURÉE ET FIN	30
20. TRAITEMENT FISCAL ET OBLIGATIONS FISCALES	31
21. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	32
22. DONNEES PERSONNELLES	34
23. PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME	34
24. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DE BEEBONDS	34
25. NOTIFICATIONS	39
26. NON-CONCURRENCE	40
27. ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	40
28. INDÉPENDANCE	41
29. INTÉGRALITÉ	41
30. DIVISIBILITÉ ET REMPLACEMENT	41
31. RÉCLAMATIONS ET RECOURS	41
32. PREUVE	42
33. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE	42
34. MENTIONS LÉGALES	42

2. DÉFINITIONS

Version à jour au 24/12/2020

Page 3



Les termes suivants débutant par une lettre majuscule auront, sauf mention contraire, la signification suivante :

Avis :	Désigne tout communiqué révélant une(des) information(s) concernant, directement et/ou indirectement, la Levée de Fonds en ce compris tout évènement pouvant survenir après la clôture de la Levée de Fonds et ce, jusqu'à la Date d'Echéance de l'Émission et qui, d'une manière ou d'une autre, pourrait avoir un impact direct et/ou indirect sur l'Émission.
BeeBonds :	Désigne la société à responsabilité limitée de droit belge BeeBonds, ayant son siège social avenue des Volontaires 19 à 1160 Auderghem, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0658.962.075, agissant sous l'agrément de Plateforme de Financement Alternatif (PFA) délivré par la FSMA en date du 23 avril 2019, et à qui l'Émetteur a confié l'organisation, la structuration et la commercialisation de l'Emprunt Obligataire.
Candidat-Investisseur :	Désigne toute personne physique ou morale qui s'inscrit sur le Site en remplissant l'ensemble des champs obligatoires figurant sur le formulaire d'inscription, qui a répondu au test de caractère approprié mais qui n'a encore fait aucun investissement via le Site.
Certificat d'Inscription Nominative :	Désigne le certificat attestant de l'inscription nominative de l'Investisseur dans le Registre des Obligataires.
CGU :	Désigne les conditions générales d'utilisation du Site, applicables aux Utilisateurs, aux (Candidats-)Investisseurs et aux Investisseurs régissant les termes et conditions applicables à l'accès, la visite et l'utilisation du Site et des Services.
Date d'Echéance :	Désigne la date d'échéance des Obligations, à savoir date jusqu'à laquelle les Obligations porteront intérêts qu'il s'agisse d'un Jour Ouvré ou non.
Date d'Émission :	Désigne la date d'émission des Obligations et à partir de laquelle les Obligations porteront intérêts, sauf disposition contraire dans la Note d'Information
Date de Paiement des Intérêts :	Désigne les dates auxquelles l'Émetteur paiera aux Obligataires les intérêts échus.
Date de Remboursement :	Désigne la date de remboursement des Obligations à laquelle l'Émetteur s'engage à rembourser, en principal, le montant des Obligations.



Date de Remboursement Anticipé :	Désigne la date à laquelle l'Émetteur décide de rembourser le montant des Obligations en principal avant la Date de Remboursement à l'Echéance suivant les dispositions définies dans la Note d'Information.
Données :	Désignent l'ensemble des informations fournies par le (Candidat-)Investisseur ou l'Investisseur.
Données à Caractère Personnel :	Désignent les Données se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « <i>personne physique identifiable</i> » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
Émetteur(s) :	Désigne la personne morale faisant une Levée de Fonds par le biais du Site.
Emprunt Obligataire :	Désigne l'emprunt par voie d'émission d'obligations défini dans une Note d'Information.
Force Majeure :	Désigne (1) la perte ou la destruction totale ou partielle du système informatique du prestataire ou de sa base de données lorsque l'un ou l'autre de ces événements ne peut raisonnablement pas lui être directement imputé et qu'il n'est pas démontré que le prestataire a omis de prendre les mesures raisonnables permettant de prévenir l'un ou l'autre de ces événements ; (2) les tremblements de terre ; (3) les incendies ; (4) les inondations ; (5) les épidémies ; (6) les actes de guerre ou de terrorisme ; (7) les grèves, déclarées ou non ; (8) les lock-out ; (9) les blocus ; (10) les insurrections et émeutes ; (11) un arrêt de fourniture d'énergie (telle que l'électricité) ; (12) une défaillance du réseau Internet ou du système de stockage des données ; (13) une défaillance du réseau de télécommunications ; (14) une perte de connectivité au réseau Internet ou au réseau de télécommunications dont dépend BeeBonds ; (15) un fait ou une décision d'un tiers lorsque cette décision affecte la bonne exécution du présent contrat ; ou (16) toute autre cause échappant au contrôle raisonnable du prestataire.
FSMA :	Désigne l'Autorité des services et marchés financiers (www.fsma.be .)



Informations d'identification :	Désigne le nom, l'identifiant (son adresse email) et le mot de passe du (Candidat-)Investisseur.
Jour ouvré :	Désigne un jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié où les banques et les marchés de change sont ouverts aux affaires générales en Belgique et, si un paiement en euros doit être effectué ce jour-là, un jour ouvrable pour le système.
Investisseur(s) :	Désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit à des Obligations sur le Site de BeeBonds.
Levée(s) de Fonds :	Désigne le financement d'un Emetteur au moyen d'une émission d'Obligations souscrites par des Investisseurs via BeeBonds.
Loi Crowdfunding :	Désigne la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding et portant des dispositions diverses en matière de finances.
Loi Prospectus :	Désigne la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.
Note Descriptive :	Désigne le document publié par BeeBonds contenant des informations relatives à une Levée de Fonds en supplément des informations reprises dans la Note d'Information.
Note d'Information :	Désigne la note d'information établie par l'Emetteur conformément à la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.
Objectif de Financement :	Désigne le montant maximum à émettre ne pouvant en aucun cas être dépassé dans le cadre de la Levée de Fonds et ce, tel que décrit dans la Note d'Information.
Objectif Minimum de Financement :	Désigne le montant de souscription minimal tel que défini dans la Note d'Information.
Obligataire(s) :	Désigne toute(s) personne(s) physique(s) ou morale(s) pouvant se prévaloir à une quelconque date d'être propriétaire(s) effectif(s) d'Obligations.
Obligations :	Désigne les obligations subordonnées qui seront émises par un Émetteur dans le cadre de son Emprunt Obligataire.
Offre(s) :	Désigne l'offre faite par l'Emetteur via Beebonds aux (Candidats-) Investisseurs de souscrire à des Obligations dans le cadre d'une Levée de Fonds.
Partie :	Désigne BeeBonds, l'Utilisateur ou le (Candidat-)Investisseur.



Période de Souscription :	Désigne la période, déterminée dans la Note d'Information pendant laquelle les (Candidats-)Investisseurs ont la faculté de souscrire aux Obligations, sous réserve des périodes de souscription complémentaires qui pourraient être organisées.
Plateforme :	Désigne l'outil informatique permettant d'investir sur le Site de BeeBonds.
Plateforme de Financement Alternatif (PFA)	Désigne une plateforme de financement alternatif au sens de l'article 4, 2° de la Loi Crowdfunding.
Profil :	Désigne le profil électronique du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur inscrit sur le Site correspondant au compte et à l'espace personnel propre à ce Candidat-Investisseur ou cet Investisseur et accessible via connexion sur le Site contenant notamment les Données de ce Candidat-Investisseur ou de cet Investisseur ainsi que les caractéristiques des Projets.
Projet :	Désigne le(s) projet(s) à financer au moyen d'une Levée de Fonds, tel que plus amplement décrit(s) dans la Note d'Information de chaque Émission.
Registre des Obligataires :	Désigne le registre tenu par l'Émetteur mentionnant, conformément au Code des sociétés et associations : 1° la désignation précise de chaque obligataire et l'indication du montant des obligations lui appartenant ; 2° les transferts d'obligations avec leur date et la conversion d'obligations nominatives en obligations dématérialisées ou inversement, si les statuts autorisent la conversion ; 3° les restrictions relatives à la cessibilité résultant des statuts ou, lorsqu'une des parties le demande, de conventions ou des conditions d'émission ; 4° un renvoi au registre des titres nominatifs donnant accès à des actions si celui-ci comporte des obligations.
Service :	Désigne l'ensemble des services fournis par BeeBonds ayant pour objet (i) l'intermédiation entre les Émetteurs et les (Candidats-)Investisseurs via le Site aux fins de faciliter leur interaction et de promouvoir les Projets et (ii) de permettre aux Investisseurs de consentir des prêts aux Émetteurs sous la forme d'obligations et d'ainsi financer la réalisation des Projets.
Site :	Désigne le site internet www.beebonds.com , appartenant à et géré par Beebonds.



Site de Tiers :	Désigne tous les autres sites internet que celui de BeeBonds.
Société	Désigne Beebonds.
Souscription :	Désigne l'engagement d'un (Candidat-)Investisseur de prêter de l'argent à un Emetteur dans le cadre d'un Emprunt Obligataire.
Taux d'intérêt :	Désigne le taux d'intérêt annuel que les Obligations porteront jusqu'à l'échéance de l'Emprunt Obligataire et ce, suivant les conditions définies et fixées dans la Note d'Information.
Tierce Partie :	Désigne toute personne physique, morale ou autorité autre que les Parties.
Utilisateur :	Désigne toute personne qui visite le Site sans avoir créé de Profil et qui ne peut dès lors pas souscrire des Obligations.

3. INTERPRÉTATION

- 3.1. Sauf mention contraire, toute référence dans les CGU à un « article », un « sous-article » doit être considérée comme une référence à un article ou un sous-article des CGU.
- 3.2. Les titres et sous-titres des CGU sont indiqués exclusivement en vue d'en faciliter la lecture. Ils n'affecteront ni ne limiteront en aucun cas l'étendue, la signification ou l'interprétation de celles-ci.
- 3.3. En fonction du contexte, les termes visés à l'article 2 indiqués au singulier renvoient également au pluriel et inversement.
- 3.4. Les délais visés dans les CGU se calculent de minuit à minuit. Ils sont calculés depuis le lendemain du jour de l'acte ou de l'événement qui y donne cours. Le jour de l'échéance est compris dans le délai. Lorsque le jour de l'échéance est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal en Belgique, celui-ci est reporté au plus prochain jour ouvrable, sauf disposition contraire des CGU. Tous les délais se calculent en jours calendrier, sauf mention contraire. Les délais établis en mois ou en années se calculent de quantième à veille de quantième.

4. OBJET DES CGU

Version à jour au 24/12/2020

Page 8



4.1. Utilisation des Services et acceptation

- 4.1.1. Les CGU constituent les termes et conditions applicables à l'accès aux Services et à l'accès, la visite et l'utilisation du Site.
- 4.1.2. L'Utilisateur accepte et reconnaît que son accès au Site emporte son acceptation à l'application des CGU en ce qui concerne la visite de l'ensemble des parties du Site qui ne sont pas conditionnées à la création d'un Profil.
- 4.1.3. L'inscription au Site en qualité de Candidat-Investisseur implique (i) d'être majeur, (ii) d'avoir la capacité juridique de contracter et (iii) d'avoir préalablement pris connaissance et accepté sans réserve les CGU.
- 4.1.4. Si l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'est pas d'accord avec les CGU présentées ou qu'il ne souhaite pas les respecter, il ne pourra pas bénéficier des Services proposés par BeeBonds ni utiliser le Site.
- 4.1.5. Une relation contractuelle entre BeeBonds, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur peut débiter au moment de l'acceptation par celui-ci des présentes CGU.

4.2. Modifications

- 4.2.1. Toute nouvelle version, mise à jour, changement, modification, ajout ou retrait des fonctionnalités du Site et/ou des Services est soumise aux CGU.
- 4.2.2. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est informé que BeeBonds se réserve le droit, à sa discrétion, de changer, modifier, ajouter ou retirer de tout ou partie des CGU, et ce à tout moment.
- 4.2.3. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sera informé de tout changement, modification, mise à jour, ajout ou retrait de tout ou partie des CGU, soit par l'envoi d'un e-mail adressé à l'adresse e-mail référencée par le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sur son Profil, soit par l'affichage d'un message y relatif sur le Site.
- 4.2.4. Chaque version des CGU entrera en vigueur à sa date de mise en ligne sur le Site et le restera jusqu'au prochain amendement ou mise à jour des CGU. L'Utilisateur reconnaît expressément que l'utilisation du Site postérieurement à toute modification des CGU vaut acceptation de celles-ci. Le Candidat-



Investisseur et l'Investisseur recevront les modifications aux CGU sur un support durable.

4.3. Sites tiers

4.3.1. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur reconnaît que l'accès, la visite et l'utilisation du Site peut nécessiter et/ou contenir des logiciels ou services tiers, auxquels les contrats de licence ou conditions générales d'utilisation des Tierces Parties qui en sont propriétaires ou responsables s'appliquent. Dans la mesure où, BeeBonds met ces logiciels ou services à disposition de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur, les contrats de licence et/ou conditions générales d'utilisation des Tierces Parties précitées s'appliqueront également en ce qui concerne ces logiciels ou services tiers, en se substituant alors aux CGU en ce qui concerne les précités.

4.3.2. Dans la mesure où l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur a conclu un contrat (de licence) avec ces Tierces Parties, ce contrat trouvera à s'appliquer entre ces Tierces Parties susdites et l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur, sans que BeeBonds n'encoure la moindre responsabilité ou que la moindre obligation n'incombe à BeeBonds en la matière. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur accepte les conditions générales d'utilisation dont question et, le cas échéant, le contrat de licence des Tierces Parties précitées.

5. DÉCLARATIONS ET GARANTIES DE L'UTILISATEUR, DU CANDIDAT-INVESTISSEUR OU DE L'INVESTISSEUR

5.1. De façon générale, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare et garantit que ni son accès aux Services, ni son accès, sa visite et son utilisation du Site n'enfreignent aucune loi ou disposition réglementaire en vigueur.

5.2. En accédant aux Services, en visitant et en utilisant le Site, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est réputé reconnaître avoir atteint l'âge de 18 ans et jouir de la pleine capacité juridique.

5.3. Si l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur visite et/ou utilise le Site pour le compte d'une Tierce Partie, il déclare et garantit qu'il est autorisé à agir de la sorte et dispose de la capacité à consentir à tout acte juridique, en ce compris tout acte de disposition, au nom de cette Tierce Partie, et qu'il détient l'intégralité des droits, des autorisations et des pouvoirs nécessaires pour (notamment) :



- accepter les CGU au nom de cette Tierce Partie, pour laquelle il accède aux Services et accède, visite et/ou utilise le Site ;
- créer un Profil selon les modalités définies ci-après.

5.4. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'assurera que toutes les Données sont exactes, complètes et actualisées et ne contiennent aucun élément de nature trompeuse.

5.5. BeeBonds se basera sur les Données, à moins qu'elle ne sache ou ait des raisons de penser que ces Données sont inexactes, incomplètes ou ne sont plus à jour.

BeeBonds procède à toute vérification et rectification nécessaires des Données en cas de doute sur l'exactitude et/ou la complétude de ces Données, particulièrement en cas de contradiction entre certaines de ces Données.

5.6. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare et garantit que les Données peuvent valablement être transmises à BeeBonds et/ou à toute Tierce Partie désignée par elle.

5.7. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur garantit BeeBonds contre tout recours de toute personne, en ce compris d'autres Candidats-Investisseurs, Investisseurs et/ou de toute Tierce Partie relative à la reproduction, la publication, l'hébergement et la diffusion des Données.

L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare et reconnaît être seul responsable du contenu des messages qu'il laisserait sur le Site, quel que soit leur format (texte, image, son) et leur caractère (public ou privé).

6. SERVICES

6.1. Services fournis par BeeBonds

6.1.1. BeeBonds fournit des services de financement alternatif, en qualité de PFA, au sens de la Loi Crowdfunding en fournissant des services de financement alternatif sur le Site, tant au bénéfice d'Émetteurs que d'Investisseurs.

Dans ce cadre, BeeBonds est agréée en qualité de PFA et est inscrite sur la liste *ad hoc* tenue par son autorité de contrôle, la FSMA. L'agrément de BeeBonds lui a été délivré le 23 avril 2019 par la FSMA.

6.2. Services non-fournis par BeeBonds

Version à jour au 24/12/2020

Page 11



- 6.2.1. BeeBonds ne fournit aucun service d'investissement et n'exerce aucune activité d'investissement au sens de l'article 2, 1° et 2° de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement.
- 6.2.2. BeeBonds ne reçoit, ne transmet ni n'exécute aucun ordre portant sur des instruments financiers au sens de l'article 2, 1°, 1) de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement (tels que définis par l'article 2, 1°, de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers).
- 6.2.3. De même, BeeBonds n'exerce aucune activité de conseil en investissement et ne fournit aucune recommandation personnalisée au sens de l'article 2, 9° et 10° de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement.
- 6.2.4. BeeBonds n'exerce aucune activité de gestion de portefeuille ni d'activité de placement d'instruments financiers au sens de l'article 2, 1°, 7. et 8° de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement.
- 6.2.5. BeeBonds n'exerce aucune activité de placement d'instruments financiers au sens de l'article 2, 1°, 7. de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement.
- 6.2.6. BeeBonds n'agit pas en qualité d'intermédiaire financier ni en qualité d'intermédiaire qualifié au sens de l'article 2, 9° et 10° de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.
- 6.2.7. BeeBonds n'agit pas en qualité d'intermédiaire en services bancaires et services d'investissement au sens de l'article 4, 2° de la loi du 22 mars 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers.
- 6.2.8. BeeBonds ne fournit aucun service de paiement au sens de l'article 1.9, 2° du Code de droit économique et n'agit pas en qualité de prestataire de service de paiement au sens de l'article 5 de la loi du 11 mars 2018 relative au statut et au contrôle des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique ni en qualité d'agent d'un établissement de paiement ou de monnaie électronique au sens des articles 71 à 74 et 190 de la même loi.



6.2.9. BeeBonds n'agit pas non plus en qualité d'agent d'un établissement de paiement ou de monnaie électronique au sens de l'article 4, 15° de la loi du 21 décembre 2009 relative au statut des établissements de paiement et de monnaie électronique.

6.2.10. BeeBonds ne peut en aucune hypothèse ni disposer de mandats ou procurations sur les Portefeuilles ou Comptes des Investisseurs ou des Émetteurs en vertu de l'article 17 de la Loi Crowdfunding.

7. INFORMATION PRÉALABLE

7.1. Cadre général et Loi Prospectus

7.1.1. Les Levées de Fonds ainsi que les services offerts par BeeBonds par le biais de son Site constituent des offres publiques d'instruments de placement au sens de la Loi Prospectus.

Dans le cadre de la Loi Crowdfunding, BeeBonds s'engage à ce que les Levées de Fonds présentées sur son Site à la Souscription par des Investisseurs soient gérées dans l'intérêt exclusif des Investisseurs.

7.1.2. Sauf dans l'hypothèse où l'Objectif de Financement est supérieur à 5.000.000,00 € (cinq millions d'euros), calculé sur une période de douze (12) mois, les Émetteurs sont exemptés de l'obligation de publier préalablement à la Levée de Fonds un prospectus, conformément à l'article 7 de la Loi prospectus.

7.1.3. En l'absence de prospectus, la FSMA n'opère pas de contrôle préalable de l'information fournie sur le Site en ce qui concerne les Émetteurs, les Projets et les Levées de Fonds organisées.

7.2. Notes d'Information

7.2.1. Conformément aux Articles 10 à 19 de la Loi Prospectus les Candidats-Investisseurs et les Investisseurs seront informés des conditions des Levées de Fonds organisées par BeeBonds et offertes en Souscription via le Site dans le cadre de son agrément de PFA par des Notes d'Information qui répondent aux conditions établies dans la loi susmentionnée.

7.2.2. La FSMA n'opère pas à de contrôle préalable des Notes d'Information ni des informations fournies sur le Site relatives aux Émetteurs, la présentation qui en est faite et les Levées de Fonds organisées.

Conformément à la Communication de la FSMA 2018-09 du 22 juin 2018 - Mise en œuvre du Règlement Prospectus - rédigée en application de la loi du 11 juillet 2018



rectifiant sur certains points la loi du 18 décembre 2016, BeeBonds communiquera à la FSMA et ce, au plus tard le jour de l'ouverture de la Levée de Fonds, la Note d'Information y afférente.

7.3. Informations préalables dans le cadre des obligations émanant du Code de Droit Économique applicables aux Contrats à distance portant sur des services financiers (Article VI.58 du CDE).

7.3.1. Informations sur le fournisseur

7.3.1.1. BeeBonds, une société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège social à B - 1160 - Bruxelles, Seed Factory, Avenue des volontaires 19, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0658.962.075, dont le numéro de TVA est le BE0658.962.075. Outre par courrier postal, BeeBonds peut également être contactée à l'adresse électronique suivante : hello@beebonds.com.

7.3.1.2. L'activité de BeeBonds est soumise à un régime d'agrément. En application de Loi Crowdfunding BeeBonds est agréée en qualité de PFA et est inscrite sur la liste *ad hoc* tenue par la FSMA. .

7.3.2. Informations sur le service financier

7.3.2.1. Le service financier que le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur recevra est un service de financement alternatif et consiste en la possibilité pour lui de souscrire à une Levée de Fonds et donc de procéder à un investissement sous la forme d'un Emprunt Obligataire ;

7.3.2.2. L'accès et l'inscription des Candidats-Investisseurs et des Investisseurs au Site de BeeBonds sont gratuits de sorte qu'aucune rémunération n'est due à BeeBonds conformément à l'article 17 des CGU ;

7.3.2.3. L'article 8 fait état du risque qu'encourt le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur lorsqu'il a investi dans une Levée de Fonds émise par un Émetteur ;

7.3.2.4. Les informations fournies dans les présentes CGU restent valables jusqu'à leur modification ultérieure dans le cadre d'une nouvelle version des CGU conformément à l'article 4.2 ci-avant ;

7.3.2.5. Conformément à l'article 16.2.1., les montants souscrits sont versés directement par le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sur le compte ouvert par l'Émetteur spécialement dédié à la Levée de Fonds. Le remboursement des capitaux et le paiement des intérêts échus sont effectués par l'Émetteur sur le compte bancaire référencé par l'Investisseur ;

7.3.2.6. Aucun coût supplémentaire spécifique afférent à l'utilisation de la technique de communication à distance qu'est internet ne sera dû par le consommateur.

7.4. Droit de rétractation et contrats à distance



7.4.1. Tel que décrit à l'article 4.1.4, la relation contractuelle entre BeeBonds et le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur commence au moment de l'acceptation expresse par celui-ci des présentes CGU. Antérieurement à cette acceptation expresse, l'Utilisateur accepte que les CGU s'appliquent à la visite du Site sans acceptation expresse en ce qui concerne les Parties du Site ne nécessitant pas la création d'un Profil.

7.4.2. L'article 33 dispose que la relation juridique entre BeeBonds et les Candidats-Investisseurs ou Investisseurs d'une part, et les Émetteurs, d'autre part, est exclusivement régie par le droit belge et que tout litige y relatif relève de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles sauf dérogation expresse prévue dans la Note d'Information. Le même article énonce qu'il en va de même de la relation juridique entre l'Investisseur et l'Émetteur.

7.4.3. L'Utilisateur agissant à des fins privées qui souhaite s'inscrire sur le Site et donc devenir Candidat-Investisseur et qui, à cette fin, a approuvé les CGU peut à tout moment se désinscrire en envoyant un courrier électronique à l'adresse de contact suivante : hello@beebonds.com . La désinscription du Site et la fin subséquente de la relation contractuelle avec BeeBonds interviendront dans un délai de cinq Jours Ouvrés à dater de la réception effective par BeeBonds du courrier électronique ou recommandé de résiliation.

7.4.4. Tout Investisseur qui participe à une Levée de Fonds dispose du droit de se rétracter dans un délai de 14 jours à partir de la date de sa demande de Souscription

Pour se rétracter valablement, l'Investisseur doit adresser un e-mail à BeeBonds à l'adresse e-mail hello@beebonds.be , dans le délai précité, l'informant de son intention de se rétracter. L'Investisseur peut également envoyer un courrier recommandé au siège social de BeeBonds. BeeBonds assurera le suivi de la demande de l'Investisseur auprès de l'Émetteur.

L'email/courrier de rétractation comportera les mentions suivantes :

- A l'attention de [nom de l'Émetteur, adresse, adresse email]:
- Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la Souscription d'Obligations de [nom de l'Émetteur]
- En date du [date] (*)
- Nom du (des) consommateur(s)
- Adresse du (des) consommateur(s)



- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)
 - Date
- (*) Biffez la mention inutile.

8. RISQUES INHÉRENTS À TOUTE LEVÉE DE FONDS

8.1. Risques

8.1.1. Le fait de souscrire à une Levée de Fonds comporte dans le chef du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur une part de risque quant au remboursement des capitaux et du paiement des intérêts échus dès lors que ceux-ci dépendent de la solvabilité de l'Émetteur pendant toute la durée de l'Emprunt obligataire.

Il existe en effet un risque dans le chef du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur, de ne pas récupérer tout ou partie des capitaux et/ou des intérêts en cas de défaillance de l'Emprunteur dans des circonstances à propos desquelles BeeBonds est totalement étrangère et ne peut en aucun cas être tenue pour responsable.

8.1.2. BeeBonds publie sur son Site et ce, pour chaque Levée de Fonds, des informations quant au projet de l'Émetteur, la Note d'information telle que décrite à l'article 7.2 et la Note Descriptive. Cette dernière reprend les données financières clefs de l'Émetteur ainsi que celles des projets auxquels les fonds récoltés seront affectés. Ces informations visent **UNIQUEMENT** à informer le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur afin qu'il se forge sa propre opinion sur la Levée de Fonds dans laquelle il envisage d'investir. En aucun cas, ces informations ne peuvent être considérées comme une incitation à investir dans la Levée de Fonds.

8.1.3. BeeBonds recommande, en cas de doute dans le chef du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur quant à l'adéquation de ce type d'investissement eu égard à sa situation personnelle, de recueillir au préalable l'avis d'un conseiller financier professionnel.

8.1.4. Les Candidats-Investisseurs ou les Investisseurs sont informés que, en cas de faillite ou de défaut de l'Émetteur, ils sont susceptibles de ne pas récupérer les montants dus et risquent de perdre tout ou partie de leur investissement. Il revient donc aux Candidats-Investisseurs ou aux Investisseurs de se forger leur propre opinion sur l'Émetteur ainsi que sur les conditions de l'Offre, en prenant en compte, entre autres, les avantages et les risques liés à un tel investissement. Il revient aux Candidats-Investisseurs ou aux Investisseurs de se référer à la Note d'Information de chaque Levée de Fonds disponible sur le Site afin qu'ils puissent s'informer des conditions de défaillance de l'Émetteur et



de celles dans lesquelles le paiement des intérêts échus et/ou le remboursement de capitaux pourrait être suspendus et/ou, s'il appert, annulés.

8.1.5. Le risque auquel le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est exposé dans le cadre d'une Levée de Fonds est strictement limité à la perte du capital investi et des intérêts échus à la suite d'une défaillance de l'Émetteur entraînant la suspension et, le cas échéant, la disparition de l'obligation de remboursement des capitaux et du paiement des intérêts.

8.1.6. Par l'acceptation des présentes CGU, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare être dûment informé des risques inhérents à toute Souscription à une Levée de Fonds décrits ci-avant et les accepter en pleine connaissance de cause.

8.2. Immobilisation de capitaux et absence de garantie

8.2.1. Toute Souscription à une Levée de Fonds implique également une immobilisation des capitaux prêtés dès lors que le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur devra patienter jusqu'au terme de l'Emprunt obligataire afin de percevoir le remboursement intégral du montant de la Souscription.

8.2.2. Via la Note d'Information, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sait que cette immobilisation peut être prolongée de 6 mois maximum à dater du terme de l'Emprunt obligataire sur base d'une prolongation unilatérale demandée par l'Émetteur.

8.2.3. Conformément à l'information reprise dans la Note d'Information, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est informé du fait que l'Émetteur peut mettre fin de manière anticipée et unilatérale à l'Emprunt obligataire.

8.2.4. Le paiement des Intérêts par l'Émetteur ne fait pas l'objet d'une quelconque garantie et/ou assurance de la part de BeeBonds.

9. CARACTÈRE APPROPRIÉ

9.1. Préalablement à la fourniture des Services au Candidat-Investisseur, BeeBonds recueille des Données relatives à la connaissance et l'expérience de ce Candidat-Investisseur en matière d'investissement et de financement alternatif ainsi qu'en matière d'instruments de placement, au travers d'un questionnaire à compléter par le Candidat-Investisseur au moment de son inscription sur le Site afin de permettre au Candidat-Investisseur de déterminer si les Levées de Fonds proposées via le Site lui sont appropriées.



9.2. Si BeeBonds estime, sur la base des Données recueillies en vertu de l'article 9.1., que les Levées de Fonds proposées via le Site ne sont pas appropriées au Candidat-Investisseur, BeeBonds en avertit le Candidat-Investisseur.

9.3. Si le Candidat-Investisseur choisit de ne pas fournir les Données dont question à l'article 9.1. ou si les Données recueillies en vertu de l'article 9.1. sont insuffisantes, BeeBonds avertit le Candidat-Investisseur qu'elle ne peut pas déterminer si les Levées de Fonds proposées via le Site lui sont appropriées. Dans ce cas le Candidat-investisseur ne pourra pas investir au travers du Site.

10.SITE

10.1. Le Site appartient et est géré par BeeBonds.

10.2. La visite et l'utilisation du Site sont gratuites. L'accès aux Services et l'utilisation du Site en tant qu'Émetteur donnent lieu à rémunération de BeeBonds conformément à l'article 17 et et à la convention établie entre l'Émetteur et BeeBonds.

10.3. Le Site a pour objet la mise en relation, d'une part, d'Émetteurs désireux d'emprunter des fonds destinés à financer des Projets, et d'autre part, des Candidats-Investisseurs ou des Investisseurs désireux de réaliser un investissement sous la forme d'Obligations.

10.4. Le Site permet :

- La présentation de projets par les Émetteurs ;
- La découverte de projets par les Candidats-Investisseurs ;
- La mise en relation des Émetteurs et des Investisseurs aux fins de faciliter leurs interactions et de promouvoir le financement de projets par des Levées de Fonds consenties par les Investisseurs aux Émetteurs.
- La Souscription en ligne par les Investisseurs dans les Projets proposés par les Emetteurs via le Site.

10.5. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur reconnaît que toute information relative au Site, en dehors des contenus du Site générés par les Utilisateurs, les Candidats-Investisseurs ou les Investisseurs eux-mêmes, constitue la propriété exclusive de BeeBonds, qui est seule titulaire des droits relatifs au Site et en assure la mise à jour et la maintenance.



11. INSCRIPTION SUR LE SITE

11.1. L'accès à la page d'accueil du Site ainsi qu'à une partie de son contenu est libre.

Toutefois, la plupart des pages du Site, telles que celles relatives aux Émetteurs, aux prochaines Levées de Fonds et à la Souscription effective à l'une d'entre elles sont réservées aux personnes qui se sont préalablement inscrites sur le Site en qualité de Candidat-Investisseur.

11.2. L'Utilisateur peut s'inscrire sur le Site en remplissant l'ensemble des champs obligatoires figurant sur le formulaire d'inscription mis à sa disposition sur le Site, il devient alors Candidat-Investisseur. Sont éligibles pour devenir des Candidats-Investisseurs du Site les personnes physiques ou morales ou toute autre entité juridique de droit privé. L'éligibilité au Site ne signifie pas que le Candidat-Investisseur aura la possibilité de participer à une Levée de Fonds.

11.3. Avant de valider son inscription sur le Site, l'Utilisateur qui souhaite s'inscrire sur le Site sera invité à confirmer qu'il a reçu, qu'il a effectivement pris connaissance et qu'il accepte sans réserve les CGU.

11.4. Lorsque les conditions nécessaires à l'inscription sont remplies, le Candidat-Investisseur dispose d'Informations d'Identification qui sont strictement personnelles et confidentielles et ne pourront être ni communiquées, ni partagées avec une quelconque Tierce Partie. Les Informations d'Identification permettront la connexion du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur à son Profil.

11.5. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est entièrement responsable du maintien de la confidentialité des Informations d'Identification. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de l'accès par un autre Candidat-Investisseur ou Investisseur ou une Tierce Partie à son Profil, le Candidat-Investisseur en informera immédiatement BeeBonds.

11.6. Dans le cas de diffusion ou d'utilisation par le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur de l'une ou plusieurs de ses Informations d'Identification de manière contraire à leur(s) destination(s), BeeBonds sera libre de mettre fin à l'accès de ce Candidat-Investisseur à son Profil. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est seul responsable de l'utilisation de ces Informations d'identification par un autre Investisseur ou un Candidat-Investisseur ou une Tierce Partie et des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son Profil en tant que Candidat-Investisseur



ou Investisseur qu'elles soient frauduleuses ou non. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur garantit BeeBonds contre toutes demandes et actions à ce titre.

11.7. Les équipements et accessoires (ordinateurs, logiciels, moyens de communication électronique, etc.) permettant l'accès au Site et aux Services sont à la charge exclusive du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur, de même que les frais de communication électronique induits par leur accès, visite et utilisation.

11.8. En acceptant les CGU, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare et garantit qu'ils connaissent parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet et des moyens de communication électronique.

12. UTILISATION DU SITE

12.1. Licence d'utilisation

12.1.1. BeeBonds accorde à l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur qui l'accepte, le droit non exclusif et non cessible, pour la durée de validité des CGU, d'accéder au et d'utiliser le Site aux seules fins de recevoir les Services, sauf disposition contraire des CGU.

12.2. Engagements de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur lors de l'utilisation du Site

12.2.1. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engage à ne pas usurper l'identité d'un autre Candidat-Investisseur ou Investisseur ou d'une Tierce Partie et à ne pas s'inscrire comme Candidat-Investisseur en utilisant de fausses données, que celles-ci soient purement imaginaires ou qu'elles appartiennent ou se réfèrent à un autre Candidat-Investisseur ou Investisseur ou une Tierce Partie.

12.2.2. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engage à n'utiliser à aucun moment les Informations d'Identification d'un autre Candidat-Investisseur ou Investisseur dont il viendrait à avoir connaissance.

12.2.3. Lorsqu'il accède, visite et utilise le Site ou accède aux Services, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engage à se conformer aux obligations suivantes :

- i. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur respectera les lois et réglementations applicables en vigueur ;



- ii. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'utilisera et n'encouragera pas d'autres Utilisateurs, Candidats-Investisseurs ou Investisseurs à utiliser le Site de manière illégale ou en violation des CGU ;
- iii. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'affichera pas de contenu ou n'entreprendra aucune action à l'encontre de BeeBonds qui viole les droits, en ce compris des droits de propriété intellectuelle, de toute autre personne ou qui viole la loi ;
- iv. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'adoptera pas un comportement eu égard au Site qui pourrait être nuisible, abusif ou affecter négativement les intérêts de BeeBonds ;
- v. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur ne concèdera pas en licence, ne vendra pas, n'offrira pas à la location, ne transférera pas, ne cèdera pas, ne distribuera pas, ne personnalisera pas, ou n'exploitera pas commercialement le Site, sauf dans la mesure permise par les CGU ;
- vi. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur ne pourra pas faire de l'ingénierie inverse, dériver le code source, modifier, décompiler, désassembler ou créer des œuvres dérivées du Site, en tout ou en partie ;
- vii. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'utilisera pas le Site d'une manière qui pourrait endommager, désactiver, surcharger ou altérer le Site, ou interférer avec la visite et l'utilisation du Site par toute autre partie ;
- viii. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur ne visitera pas le Site dans le but de construire ou de promouvoir un site internet similaire ou compétitif ; et
- ix. Sauf indication expresse dans les présentes CGU, aucune partie du Site (ou de son code source) ne peut être copiée, reproduite, distribuée, republiée, téléchargée, affichée, publiée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sauf autorisation expresse de BeeBonds.

12.2.4. Lorsqu'il accède, visite et utilise le Site ou accède aux Services, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engage en outre à ne transmettre du matériel ou de l'information qui :

- i. Est malhonnête, déloyal ou frauduleux ;
- ii. Est un discours haineux, menaçant ou pornographique, ou est susceptible d'inciter à la violence ;
- iii. Est offensant, abusif, diffamatoire, pornographique, menaçant ou obscène ;
- iv. Est destiné à harceler ou intimider d'autres Utilisateurs, Candidats-Investisseurs ou Investisseurs, ou harcèle ou intimide d'autres Utilisateurs, Candidats-Investisseurs ou Investisseurs ;
- v. Contient ses Informations d'Identification ou inclut délibérément les Informations d'identification de tout autre Candidat-Investisseur ou Investisseur ;
- vi. Contient les données et/ou informations de Tierces Parties ou est destiné à solliciter de telles données et/ou informations ;



- vii. Contient des contenus malveillants, tels que des logiciels malveillants, des chevaux de Troie ou des virus, ou interfère d'une autre manière avec l'accès, la visite et/ou l'utilisation du Site par tout Utilisateur, Candidat-Investisseur ou Investisseur ;
- viii. Implique la transmission de courriers de masse non sollicités ou d'autres méthodes similaires ;
- ix. Usurpe ou représente faussement l'identité d'un autre Utilisateur, Candidat-Investisseur ou Investisseur, personne ou entité, ou est frauduleux, faux, mensonger ou trompeur ;
- x. Utilise des moyens automatisés pour promouvoir artificiellement le Projet ;
- xi. Implique des activités commerciales ou de vente, telles que la publicité, les promotions, les concours, les tirages au sort qui ne sont pas expressément autorisés par BeeBonds ; ou
- xii. Est en conflit avec les CGU.

12.2.5. Les listes reprises aux articles 12.2.3. et 12.2.4. ne sont ni limitatives, ni exhaustives. BeeBonds se réserve le droit discrétionnaire de considérer raisonnablement tout autre acte comme une violation des CGU, pour autant que cette acte soit contraire aux principes et à l'esprit des CGU.

12.2.6. Est interdite toute reproduction, distribution au public et communication au public de contenus du Site réalisée par l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur à des fins commerciales et sans autorisation écrite préalable émanant de BeeBonds.

12.2.7. Conformément à l'article 12.2.6., l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'interdit d'utiliser le Site à des fins commerciales et de proposer des produits et des services en contrepartie d'une rémunération directe ou indirecte, en dehors du cadre des Levées de Fonds qu'il réalise ou auxquelles il participe ; il s'interdit de revendre ou de mettre à disposition d'une Tierce Partie et/ou de tout autre Utilisateur, Candidat-Investisseur ou Investisseur, à titre onéreux ou gratuit, l'accès au Site et aux Services ou à son Profil ; il s'interdit de publier tout message publicitaire, de promotion, ou de parrainage rémunérant un Utilisateur, un Candidat-Investisseur ou un Investisseur, sous quelque forme que ce soit.

12.2.8. Pendant la durée de l'hébergement du contenu de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur sur le Site et dans le strict cadre des fonctionnalités permettant de rendre accessible le Site via Internet ou tout autre support de communication électronique, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou



l'Investisseur autorise BeeBonds à reproduire / représenter son contenu et en adapter le format ou la présentation, pour autant que de besoin.

12.2.9. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur déclare être informé que, compte tenu des caractéristiques intrinsèques d'Internet et des moyens de communication électronique, ses Informations d'Identification et le contenu présenté par lui ne sont pas protégés contre les risques de détournement et/ou de piratage, dont BeeBonds ne peut être tenue pour responsable, sauf négligence grave ou participation volontaire de BeeBonds à pareil détournement et/ou piratage. Il appartient à l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur, le cas échéant, de prendre toutes les mesures appropriées et raisonnables destinées à protéger ses Informations d'identification et le contenu présenté par lui.

12.3. Engagements de BeeBonds

12.3.1. BeeBonds se réserve le droit de poursuivre en justice l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur et de lui réclamer réparation pour le préjudice qui lui aurait été causé en raison de toute violation des CGU et/ou faute de quelque nature commise par l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur.

12.3.2. BeeBonds n'acquiert aucun droit de propriété sur le(s) contenu(s) publié(s) et/ou présenté(s) par l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sur le Site.

12.3.3. BeeBonds s'efforce de rendre le Site et les Services accessibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24) et sept jours sur sept (7 jours/7).

BeeBonds peut interrompre l'accès au Site et/ou aux Services, notamment pour des raisons de maintenance ou de mise à jour.

L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est informé que BeeBonds se réserve le droit, à sa discrétion, de changer, modifier, ajouter, ou retirer des parties du Site, et ce à tout moment, sans préavis. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur reconnaît expressément que l'utilisation du Site postérieurement à toute mise à jour, changement ou modification du Site vaut acceptation de cette mise à jour, ce changement ou cette modification.



12.3.4. Sur le Site, les Projets sont présentés par ordre chronologique, en fonction de la date d'ouverture de la Période de Souscription des Levées de Fonds. Aucun lien capitalistique ni aucune rémunération entre BeeBonds et les Émetteurs n'influe sur le classement ou le référencement des Projets.

12.4. Restriction d'accès

12.4.1. BeeBonds se réserve le droit unilatéral d'interdire l'accès à tout ou partie du Site à tout Utilisateur, Candidat-Investisseur ou Investisseur qui contreviendrait aux présentes CGU, notamment les cas énoncés ci-après :

- i. Utilisant les données personnelles auxquelles il peut avoir accès grâce au Site pour proposer des produits ou services payants ou pour procéder à l'envoi en grand nombre de courriers électroniques non sollicités ("spamming") ;
- ii. Portant atteinte d'une manière ou d'une autre à la réputation de BeeBonds et/ou de son Site et/ou ;
- iii. Portant atteinte aux droits intellectuels de tiers ;
- iv. Utiliserait le Site à des fins illicites, offensantes, racistes, indécentes, menaçantes ou frauduleuses.

La liste contenue à l'article 12.4.1 n'étant pas exhaustive ni limitative. BeeBonds se réserve également le droit de poursuivre en justice ces mêmes personnes et de leur réclamer réparation pour le préjudice qui lui aurait été causé.

13. PROFIL

13.1. Dès son inscription sur le Site, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur dispose d'un Profil électronique qui lui est propre, correspondant au compte et à l'espace personnel propre à ce Candidat-Investisseur ou à cet Investisseur et accessible via connexion sur le Site contenant notamment les Données de ce Candidat-Investisseur ou de cet Investisseur et les caractéristiques des Projets.

13.2. Préalablement à la participation à toute Levée de Fonds et afin de finaliser son Profil, le Candidat-Investisseur sera invité par le Site à compléter ce Profil en communiquant les Données et les documents probants permettant à BeeBonds d'identifier et de vérifier l'identité de ce Candidat-Investisseur de façon certaine, conformément à l'article 26 de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces. À défaut de fournir les Données, le Candidat-Investisseur ne sera pas en mesure de participer aux Levées de Fonds.

13.3. Après avoir communiqué les Données et les documents probants, le Candidat-Investisseur pourra participer à des Levées de Fonds.



- 13.4. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur demeure à tout moment libre de modifier ou de supprimer ses Données, sous réserve de la conservation des Données nécessaires au suivi de ses investissements ainsi que du respect des obligations légales de BeeBonds.

14. FONCTIONNEMENT DU SITE ET PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

14.1. Investissement

14.1.1. Lorsqu'un Candidat-Investisseur ou un Investisseur a fait le choix d'investir dans une Levée de Fonds et du montant qu'il désire y souscrire, au travers de BeeBonds, la Souscription a lieu par le biais du Site.

14.1.2. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sélectionne la Levée de Fonds de son choix et indique, sur le Site, le montant nominal auquel il désire souscrire. Les conditions de l'Offre (taux d'intérêt, durée, périodicité et modalités de remboursements, etc.) sont indiquées dans la Note d'Information de chaque Levée de Fonds et disponibles sur le Site. La Souscription s'effectue par le biais du Site, ensuite de quoi BeeBonds adresse à l'Investisseur un courrier électronique récapitulatif avec les informations financières générales auxquelles il s'est engagé à souscrire, sa souscription à l'Offre sera réputée définitive moyennant le cas échéant la réalisation des conditions préalables et/ou suspensives auxquelles serait soumise la Levée de Fonds.

14.1.3. En cas de non-paiement par l'Investisseur du montant de sa Souscription, BeeBonds pourra considérer la Souscription comme nulle et non avenue, sous réserve des autres recours possibles.

14.1.4. Pour autant que l'Objectif de Financement soit atteint et/ou que l'Offre ait été clôturée dans les temps impartis ou anticipativement, BeeBonds informera les Investisseurs, via son Site, que la Levée de Fonds est clôturée. BeeBonds pourra le cas échéant demander à l'Émetteur d'attendre un délai de 14 jours pour émettre et livrer les Obligations. A la Date d'Émission définie dans la Note d'Information de la Levée de Fonds, le montant recueilli pourra être utilisé par l'Émetteur dans le cadre du Projet auquel l'Investisseur aura souscrit.

A la Date d'Émission, l'Émetteur fera parvenir, par courrier électronique, à chacun des Investisseurs un Certificat d'Inscription Nominative attestant du montant qu'il aura souscrit. Le susdit certificat vaudra preuve de propriété.



Le remboursement des capitaux sera effectué par l'Émetteur, à la Date d'Echéance, directement aux Investisseurs sur le compte bancaire qu'ils auront transmis lors de leur Souscription et ce, sans que les fonds ne transitent à aucun moment par BeeBonds.

14.2. Intérêts

14.2.1. L'Émetteur versera des intérêts annuels à l'Investisseur, calculés sur le montant souscrit.

14.2.2. Le taux d'intérêt de l'émission obligataire est fixé exclusivement par l'Émetteur.

14.3. Publication sur le Site, Période de Souscription et ordre de traitement des Souscriptions

14.3.1. La publication sur le Site d'une nouvelle Levée de fonds prévoit une Période de Souscription, telle que décrite dans la Note d'Information. Les Investisseurs ont connaissance que, en fonction du montant des Souscriptions enregistrées à partir du 1^{er} jour de l'ouverture de l'Offre, ils pourraient voir leur Souscription confirmée, réduite ou être annulée soit (i) parce que l'Objectif de Financement est anticipativement atteint, soit (ii) parce que l'Objectif Minimum de Financement n'est pas atteint et que l'Émetteur a décidé ou décide dans ce cas d'annuler la Levée de Fonds. BeeBonds traitera les Souscriptions suivant le principe « *Fisrt In - First Served* » (FIFS), en tenant uniquement compte de la date des Souscriptions via son Site et des paiements des Souscriptions.

14.4. Modalités d'investissement



14.4.1. Pour chaque Levée de Fonds, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur trouvera sur le Site une Note descriptive et une Note d'information reprenant les conditions et modalités de la Souscription (taux d'intérêt, durée, périodicité et modalités de remboursement des capitaux) ainsi que les informations utiles sur l'Émetteur. Les modalités de paiement des intérêts échus et de remboursement des capitaux sont définies dans la Note d'Information ainsi que les conditions dans lesquelles le remboursement de capitaux pourrait intervenir de manière anticipative

14.5. Remboursement

14.5.1. Les montants versés par des Investisseurs sur le compte de l'Émetteur dédié à la Levée de Fonds qui devraient leur être remboursés par ce dernier, le seront dans un délai maximum de 3 Jours Ouvrés à dater de la Date d'Émission, sur le compte par lequel ils auront effectué leur versement initial.

14.5.2. S'il s'avère impossible de procéder au remboursement des montants investis, par exemple, en raison du blocage ou de la clôture de son compte bancaire, les fonds appartenant à l'Investisseur demeureront en attente de remboursement sur le compte bancaire de l'Émetteur.

Un courrier électronique sera adressé par l'Émetteur à l'Investisseur l'invitant à communiquer de nouvelles coordonnées bancaires.

15. PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS

Les Projets font l'objet d'une sélection préalable stricte par un Comité de sélection institué par BeeBonds. Si le Projet est retenu, BeeBonds mettra à la disposition des Candidats-Investisseurs ou des Investisseurs toutes les informations relatives à la Levée de Fonds reprises dans la Note d'Information. BeeBonds ne garantit en aucun cas le respect par l'Émetteur des conditions financières de l'Émission obligataire. En souscrivant à une Levée de Fonds, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur sait et reconnaît que BeeBonds ne garantit ni ne prend d'engagement quant à la performance ou la solvabilité future de l'Émetteur. Dès lors la responsabilité de BeeBonds ne peut être mise en cause à cet égard comme indiqué à l'article 24 ci-dessous.

16. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

16.1. Cadre général

Version à jour au 24/12/2020

Page 27



16.1.1. Comme déjà exposé, BeeBonds fournit un service de financement alternatif à ses Candidats-Investisseurs ou ses Investisseurs en les mettant en présence d'Émetteurs et en leur permettant de souscrire à une Levée de Fonds et donc de réaliser un investissement au travers de BeeBonds.

16.2. La Souscription en pratique et inscription dans le registre des obligataires

16.2.1. La Souscription à une Levée de Fonds doit porter sur le montant minimum et un multiple de coupure d'Obligations tels que définis par l'Émetteur dans la Note d'Information émise lors de chaque Levée de Fonds.

Le montant de la Souscription à la Levée de Fonds choisi par l'Investisseur est versé au moyen d'un virement bancaire effectué par l'Investisseur sur un compte financier, spécifiquement dédié à la Levée de Fonds, ouvert par l'Émetteur.

La Souscription à la Levée de fonds est considérée définitive dans son chef dès l'instant où l'Investisseur souscrit à une Levée de Fonds sur le Site.

16.2.2. L'Investisseur recevra un courrier électronique lui confirmant le bon déroulement de l'opération et de sa Souscription à la Levée de Fonds.

16.2.3. A la Date d'Émission, soit au lendemain de la clôture de la Levée de Fonds (sous réserve d'un délai éventuel de 14 jours suivant cette clôture), la preuve de la Souscription définitive sera apportée par l'Émetteur, par l'inscription dans le Registre des Obligataires qu'il tient, du nombre d'Obligations que l'Investisseur aura souscrit. Un Certificat d'Inscription Nominative, rédigé au nom de l'Investisseur, reprenant le nombre d'Obligations souscrites et faisant preuve de propriété, lui sera simultanément envoyé par l'Émetteur.

16.3. Défaut de l'Investisseur

16.3.1. Tout défaut éventuel de versement par l'Investisseur du montant de sa Souscription serait de nature à perturber le bon déroulement de la Levée de Fonds dès lors que le montant des fonds effectivement crédités au compte de la Levée de Fonds ouvert par l'Émetteur ne correspondrait plus au montant des fonds attendus.

Cela pourrait faire croire que le montant maximum de la Levée de fonds est atteint, ce qui pourrait avoir pour conséquence (i) de priver d'autres (Candidats)-Investisseurs de la possibilité de participer à la Levée de Fonds, (ii) de causer un



dommage à l'Émetteur et à BeeBonds si cela venait à remettre en cause la Levée de Fonds, l'Objectif de Financement n'ayant pas été atteint.

Afin d'éviter qu'une telle situation ne se produise, il est possible que la Période de Souscription soit prolongée pour la Levée des Fonds si, par la suite de la défaillance d'un ou plusieurs Investisseurs, l'Objectif de Financement n'est pas atteint alors qu'il aurait dû l'être sur la base des montants souscrits par les Investisseurs. Dans une telle hypothèse, BeeBonds et l'Émetteur pourront prolonger la Période de Souscription au maximum d'une durée égale à la Période de Souscription initiale.

16.4. Plafonnement des Levées de Fonds

16.4.1. Chaque Levée de Fonds sera plafonnée afin que l'Objectif de Financement ne puisse pas être dépassé. Lorsque l'Objectif de Financement aura été atteint, la Période de Souscription prendra automatiquement fin, le cas échéant de façon anticipée par rapport au terme initialement fixé. BeeBonds et l'Émetteur ne pourront en aucun cas être tenus responsables d'une clôture anticipée de la Période de Souscription d'une Levée de Fonds dès lors que l'objectif de la levée aura été atteint sur base du principe « *First In - First Served* » comme déjà mentionné à l'article 14.3.1.

17. RÉMUNÉRATION DE BeeBonds

17.1. L'accès au Site de BeeBonds, l'inscription à celui-ci et, de manière plus générale, la prestation par BeeBonds des services de financement alternatif sont entièrement gratuits pour les Candidats-Investisseurs ou les Investisseurs.

17.2. Cela signifie que le montant souscrit par un Investisseur dans le cadre d'une Levée de Fonds sera entièrement et exclusivement affecté aux Obligations ainsi acquises et sera dès lors porteur d'intérêts, sans que le montant souscrit ait été diminué au titre de commission payée à BeeBonds.

17.3. La rémunération de BeeBonds perçue dans le cadre d'une Levée de fonds est exclusivement payée par l'Émetteur.



18. DEMANDES D'INFORMATIONS

- 18.1. Toute question, demande de renseignements, d'informations, etc. relatives à une Levée de Fonds, un Émetteur ou autres peut être adressée à BeeBonds par écrit par e-mail à l'adresse hello@beebonds.be.
- 18.2. Sauf disposition contraire des CGU, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'interdisent d'entrer en contact, de quelque façon que ce soit et par quelque mode de communication que ce soit, avec l'Émetteur, à l'exception des messages qu'ils peuvent leur adresser par l'intermédiaire du Site, qui a précisément pour objet la mise en relation des précités. Il serait contraire à l'objectif du Site que l'Émetteur doive recueillir des demandes de renseignement(s), observations, considérations ou réclamations de la part du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur autrement que par le canal prévu sur le Site.
- 18.3. Afin d'éviter de causer tout désagrément à cet égard à l'Émetteur et, par voie de conséquence, tout désagrément ou dommage à BeeBonds, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'interdit tout contact non autorisé avec l'Émetteur.
- 18.4. Le non-respect du présent article est de nature à justifier la restriction de l'accès au Site, la fin immédiate de la relation contractuelle avec BeeBonds et une éventuelle action en dommages et intérêts à l'encontre de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur.

19. DURÉE ET FIN

- 19.1. L'inscription au Site de BEBONDS est faite pour une durée indéterminée.
- 19.2. Un Candidat-Investisseur qui n'a pas souscrit à une Levée de Fonds peut mettre unilatéralement fin à tout moment et sans frais à son inscription au Site de BeeBonds en envoyant un courrier électronique à l'adresse de contact suivante : hello@beebonds.com. La désinscription du Site et la fin subséquente de la relation contractuelle avec BeeBonds interviendront dans un délai de cinq jours à dater de la réception effective par BeeBonds du courrier électronique.
- 19.3. Un Investisseur qui a déjà souscrit à une Levée de Fonds pourra demander sa désinscription du Site en qualité d'Investisseur selon les formes décrites au point 19.2., ce qui implique qu'il n'aura plus accès aux informations relatives aux Levées de Fonds et aux Émetteurs à venir. Toutefois, l'Investisseur demeurera tenu, à l'égard de



BeeBonds, par l'ensemble des dispositions des présentes CGU qui imposent des obligations aux Investisseurs.

- 19.4. À compter de la date effective de la désactivation ou suppression de son Profil pour quelque raison, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'aura plus accès à son Profil. Aucune information publiée sur le Site par le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur ne sera délivrée sous quelque forme que ce soit par BeeBonds et il appartient, par conséquent, au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur de prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires afin de sauvegarder ces informations.
- 19.5. BeeBonds se réserve le droit de suspendre l'accès à tout ou partie du Site et des Services, à sa propre discrétion, aussi bien temporairement que définitivement, avec effet immédiat et sans préavis si l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur a violé les CGU ou l'une des politiques de BeeBonds, ou si BeeBonds s'y voit contrainte légalement, sans préjudice des autres droits de BeeBonds, dont celui de réclamer réparation pour le préjudice subi en raison de cette (ou ces) violation(s) des CGU.
- 19.6. En cas d'arrêt de fourniture de l'accès à tout ou partie du Site et des Services à l'Utilisateur, au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur pour les motifs évoqués ci-dessus, BeeBonds le notifiera à l'Utilisateur, au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur peut contacter BeeBonds s'il pense que BeeBonds a erronément suspendu ou désactivé son Profil.

20. TRAITEMENT FISCAL ET OBLIGATIONS FISCALES

- 20.1. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur reconnaît expressément que BeeBonds ne fournit aucun conseil fiscal ou comptable ni aucune assistance fiscale ou comptable. Il appartient au Candidat-Investisseur ou l'Investisseur de remplir ses obligations déclaratives et d'analyser, si besoin avec l'assistance d'un conseiller fiscal et/ou expert-comptable de son choix, le traitement (fiscal) de sa situation.
- 20.2. Le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur est informé du fait que les Taux d'Intérêt exprimés sur le Site et repris dans tous les documents relatifs à chaque Levée de Fonds sont exprimés en taux nominaux bruts, hors impact de toute fiscalité, sans préjudice de l'obligation de retenue à la source d'un précompte mobilier ou du paiement d'impôts dans le chef du bénéficiaire des intérêts.



- 20.3. Il appartient à tout Investisseur de vérifier son éligibilité à bénéficier d'une exonération et/ou réduction d'impôt et/ou déduction fiscale et/ou dispense de retenue à la source de précompte mobilier sur tout ou partie de la (des) Levées de Fonds, en vertu de la loi applicable.
- 20.4. De même, il appartient à l'Investisseur de s'acquitter de toute taxe applicable ou impôt associé, sur tout ou partie des Levées de Fonds.
- 20.5. L'Investisseur renonce expressément à toute action à l'encontre de BeeBonds ayant pour cause une conséquence fiscale liée à une Souscription dans le cadre d'une Levée de fonds.

21. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 21.1. L'ensemble du contenu présent sur le Site, en ce compris notamment les réalisations graphiques, logos, boutons, images, code HTML, base de données et icônes - à l'exception des publicités et des noms propres - est la propriété intellectuelle de BeeBonds et se retrouve à ce titre protégé par le droit d'auteur et par les droits du producteur d'une base de données ainsi que par le droit des marques.
- 21.2. La forme du Site de BeeBonds (plan, choix et disposition des rubriques, organisation des données et onglets) est protégée par le régime du droit d'auteur.
- 21.3. Sauf mention contraire, la propriété intellectuelle de BeeBonds ne peut être utilisée sans l'autorisation écrite de BeeBonds et pour les finalités spécifiées dans les CGU ou pour les finalités spécifiées dans le texte du Site. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'est pas autorisé à utiliser, reproduire, communiquer, transmettre, publier, copier, exploiter, extraire et/ou réutiliser le Site et/ou tout ou partie de son contenu d'une manière qui puisse être contraire aux droits de propriété intellectuelle de BeeBonds ou de Tierces Parties. Il est expressément défendu à l'Utilisateur, au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur de distribuer, extraire, reproduire ou altérer, transférer, réutiliser, fournir ou utiliser (en ce compris, mais non limité, via l'utilisation de « robots » ou d'autres mécanismes) le contenu du Site (en ce compris les leurres de Souscription, texte, images ou fichiers audio ou vidéo) à des fins publiques ou commerciales. A défaut de consentement écrit et préalable BeeBonds n'accorde aucune licence à cet égard.
- 21.4. Rien dans les CGU ne confère un quelconque droit, titre, intérêt à la propriété intellectuelle autre que nécessaire pour permettre à l'Utilisateur, au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur d'accéder, visiter et utiliser le Site ou d'accéder aux



Services. BeeBonds se réserve l'ensemble des droits autres que ceux compris dans les CGU.

- 21.5. Les contenus publiés par l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur ou par BeeBonds à la demande ou sur indication de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur sont publiés sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur, du Candidat-Investisseur ou de l'Investisseur.
- 21.6. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engage à garantir et tenir indemne BeeBonds contre toute réclamation, plainte, procédure judiciaire ou autre menée par un autre Utilisateur, Candidat-Investisseur, Investisseur ou une Tierce Partie en cas de violation d'un droit de propriété intellectuelle de cet autre Utilisateur, Candidat-Investisseur, Investisseur ou Tierce Partie.
- 21.7. Dans certaines de ses rubriques, le Site contient des liens hypertextes vers du contenu émanant de tiers ou vers des sites internet exploités par des tiers. BeeBonds n'est pas responsable de la qualité ou de l'exactitude de ces sites internet et de leur contenu et ne peut pas d'avantage être considéré comme approuvant, publiant ou autorisant ces sites web ou leur contenu. Par conséquent, les propriétaires et exploitants de ces sites sont seuls responsables du respect des législations et réglementations applicables aux produits et services qu'ils proposent sur leur site, notamment en matière de protection des consommateurs, de vente à distance, de réglementation des prix, et autre. En aucun cas, BeeBonds ne pourra être tenu pour responsable à l'égard des Utilisateurs, Candidats-Investisseurs ou Investisseurs de toute plainte ou action en justice intentée contre ceux-ci par un tiers qui prétendrait que l'usage de l'un des éléments de contenu du Site, ou de l'un des produits ou services offerts sur le Site porterait atteinte à l'un de ses droits de propriété intellectuelle.
- 21.8. Le titre 7 du Livre XI du Code de droit économique relatif à la protection juridique des bases de données dispose que l'atteinte à ces droits constitue un délit de contrefaçon et est passible de peines d'amende et d'emprisonnement pouvant aller respectivement jusqu'à 100.000 EUR et trois ans et, qu'en cas de récidive, ces peines peuvent être doublées. Certains des noms, signes distinctifs et logos figurant sur ce Site sont des marques déposées ou des noms de commerce appartenant à BeeBonds ou à des tiers. Toute copie, traduction, adaptation, modification ou usage des éléments protégés du Site, sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit, est strictement interdit sans le consentement écrit et préalable de BeeBonds. Toute requête à ce sujet peut être adressée à hello@beebonds.com.



22. DONNEES PERSONNELLES

Pour toute information relative aux traitements de Données à Caractère Personnel, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur peut se référer à la politique vie privée et la politique de cookies de BeeBonds disponible sur le Site.

23. PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

23.1. Il Incombe à BeeBonds des obligations de vigilance, d'identification et de vérification de l'identité des personnes souhaitant devenir Candidat-Investisseur ou Investisseur notamment par l'intermédiaire du questionnaire qu'ils sont invités à remplir lors de leur inscription sur le Site et dans le cadre des Levées de Fonds auxquelles ils participeront par la suite.

23.2. En acceptant les CGU, les candidats-Investisseurs déclarent que la provenance des fonds qu'ils verseront dans le cadre des Levées de Fonds est licite et conforme à la Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme telle que modifiée par la loi du 20 juillet 2020 portant des dispositions diverses relatives à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.

23.3. BeeBonds, de son côté, s'engage à ne présenter sur le Site que des Levées de Fonds destinées à financer une activité licite dans le chef de l'Émetteur.

Dans cette optique, lors de la phase de sélection des projets envisagés par les Émetteurs, BeeBonds vérifie l'objet social et l'activité réelle de l'Émetteur.

De plus, l'Émetteur s'engage contractuellement auprès de BeeBonds à affecter les fonds exclusivement aux activités et/ou projets que l'Émetteur aura déclarées dans le respect des documents et informations fournis à BeeBonds et aux Investisseurs.

24. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DE BeeBonds

24.1. Cadre général

24.1.1. En tout état de cause et nonobstant ce qui est décrit ci-dessous, BeeBonds ne peut être tenu pour les Services qu'elle propose qu'à des obligations de moyen et à aucune obligation de résultat.



- 24.1.2. Les Services, produits, offres, contenus et documents fournis sur le Site le sont « tels quels » et sans garantie de quelque sorte, expresse ou implicite, sauf disposition conventionnelle ou légale contraire. Sauf lorsque la loi l'interdit, BeeBonds décline toute garantie de quelque sorte, expresse ou implicite, en ce compris, et sans s'y limiter, les garanties implicites relatives à la qualité marchande, à la qualité satisfaisante et à l'adéquation à un usage particulier, à la compatibilité, à la sécurité, à l'exactitude ou à la non-violation de droits de propriété Intellectuelle.
- 24.1.3. Si l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur n'est pas satisfait de tout ou partie du Site, ou des présentes CGU, son seul et unique recours consiste à cesser d'accéder, visiter ou utiliser le Site.
- 24.1.4. En tout état de cause, BeeBonds ne sera pas d'avantage responsable du dommage éventuel que subirait un Investisseur en raison d'un manquement commis par ce dernier à ses propres obligations, en cas de manquement commis par l'Émetteur ou par un tiers ou en cas de force majeure.
- 24.1.5. Sauf en cas de dol, BeeBonds décline toute responsabilité en cas d'erreur, omission ou inexactitude des informations renseignées sur le Site.
- 24.1.6. La responsabilité de BeeBonds ne pourra être engagée par un Utilisateur, un Candidat-Investisseur ou un Investisseur, sauf faute lourde ou dol, pour tout acte, omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations par BeeBonds en relation avec le dommage ou la perte subi directement ou indirectement par cet Utilisateur, ce Candidat-Investisseur ou cet Investisseur du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre Utilisateur, Candidat-Investisseur ou Investisseur ou de toute autre personne liée à ce dernier.
- 24.1.7. BeeBonds ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage causé à un Investisseur, un Candidat-Investisseur, un Utilisateur ou une Tierce Partie, au titre d'une responsabilité contractuelle, quasi-délictuelle ou à tout autre titre, en raison de toute acte commis ou tout fait survenu après la date d'expiration ou de résiliation des CGU ou en cas d'arrêt de fourniture du Site et des Services.
- 24.1.8. BeeBonds ne pourra être tenue responsable envers l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur d'une quelconque indemnité en cas de modification ou d'annulation d'un Projet ou en cas d'échec d'une Souscription.



24.2. BeeBonds ne pourra en aucun cas être tenue responsable envers un Investisseur, un Candidat-Investisseur, Utilisateur ou envers toute Tierce Partie d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption du Site ou des Services imputable à la Force Majeure, au fait d'un Investisseur, d'un Candidat-Investisseur, d'un Utilisateur ou d'une Tierce Partie ou aux aléas découlant de la technicité et de la complexité de la mise en œuvre et/ou fourniture du Site ou des Services.

24.3. BeeBonds n'est aucunement obligée par les CGU de faire ou de s'abstenir de faire quoi que ce soit qui, de son point de vue, violerait ou la contraindrait à violer une loi ou une réglementation ou toute obligation de confidentialité qui lui incombe.

24.3.1. S'il devait s'avérer que la responsabilité de BeeBonds est engagée nonobstant les cas d'exonération énoncés ci-avant ou ci-après, le montant total cumulé de l'indemnité éventuellement due et/ou des dommages et intérêts éventuellement dus par BeeBonds à un (ou plusieurs) Investisseur(s), Candidats-Investisseur(s) et/ou un (ou plusieurs) Utilisateur(s), en cas d'inexécution, totale ou partielle, ou de retard dans l'exécution de ses obligations, dans le cadre de la fourniture du Site et/ou des Services, quelle que soit la cause de cette indemnité et/ou ces dommages et intérêts, est expressément plafonné à 1.000,00 € (mille euros), dans les limites prévues par la loi, et notamment la Loi crowdfunding.

24.3.2. Dans toute la mesure permise par la loi, BeeBonds ne sera pas responsable de tout dommage direct, indirect, incident, spécifique, consécutifs, ou de quelconque dommage résultant de l'accès, la visite ou l'utilisation du Site.

24.4. Responsabilité due à l'utilisation du Site

24.4.1. Nonobstant le fait que BeeBonds veillera à mettre son Site à disposition des Utilisateurs, des Candidats-Investisseurs ou des Investisseurs, de manière continue et ininterrompue, BeeBonds se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, comme déjà mentionné, d'interrompre l'accès à son Site pour des raisons d'ordre technique ou autres ainsi que de mettre fin à ses services et ce sans pouvoir être en aucune façon tenue responsable de ces interruptions et des conséquences éventuelle fâcheuses qui pourraient en découler pour ses Candidats-Investisseurs ou Investisseurs, les Utilisateurs en général ou pour des tiers.

24.4.2. Il en va notamment ainsi si l'interruption d'accès au Site intervenait pendant une période de Levée de Fonds et si, en raison de cette interruption, un



Candidat-Investisseur ou un Investisseur se retrouvait empêché de souscrire à la Levée de Fonds.

- 24.4.3. La responsabilité de BeeBonds ne pourra en aucun cas être mise en cause en cas d'interruption de l'accessibilité du Site et/ou des Services y fournis et il ne pourra lui être réclamé aucune indemnisation du chef de manque à gagner ou de perte d'opportunité, de perte d'une chance, de perte de gain ou profit ou de perte de temps, sauf si cette interruption découle de la négligence fautive de BeeBonds ou d'une faute de BeeBonds et doit être considérée comme un manquement de BeeBonds aux obligations lui incombant.
- 24.4.4. BeeBonds n'est pas responsable de la confidentialité des données échangées par l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur avec quiconque, le cas échéant, dans le cadre de l'utilisation du Site.
- 24.4.5. Ni BeeBonds, ni l'un quelconque de ses concédants, licenciés, sous-traitants, fournisseurs de services, ou autre ne garantissent que le Site ou toute fonction qu'il contient seront fournis de manière ininterrompue ou sans la moindre erreur, que les défauts seront corrigés, ou que ce Site ou les serveurs qui rendent le Site disponible sont exempts de virus ou d'autres éléments nuisibles.
- 24.4.6. Tout Service, produit, offre, contenu et élément téléchargé ou autrement obtenu au travers de l'accès, la visite ou l'utilisation du Site l'est aux risques du Candidat-Investisseur, de l'Investisseur ou de l'Utilisateur, qui sera responsable de tout dommage causé à son matériel informatique et de toute perte de données qui découle de l'accès, la visite ou l'utilisation du Site ou du téléchargement d'un service, produit, offre, contenu ou élément lié, directement ou indirectement, au Site.
- 24.4.7. Les Services et le Site peuvent contenir des hyperliens vers des Sites Tiers ou services fournis par des Tierces Parties lorsque les pages relatives aux Site de Tiers apparaissent dans une fenêtre entière et isolée, sous leurs adresses respectives. De tels Sites de Tiers ne sont pas soumis au contrôle de BeeBonds et BeeBonds n'est pas responsable de ceux-ci. BeeBonds ne vérifie pas, n'approuve pas, ne surveille pas, n'avalise pas, ne garantit pas les Sites de Tiers. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur accède et utilise les Sites de Tiers à ses risques et périls.



24.4.8. BeeBonds ne pourra être tenue responsable des contenus des Sites de Tiers qui ne respecteraient pas les lois et réglementations belges, françaises, européennes et/ou internationales.

24.4.9. Lorsque l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur utilise un lien vers un Site de Tiers, les conditions générales et politiques de cette Tierce Partie s'appliquent, en ce compris ses politiques de confidentialité et de collecte des Données à Caractère Personnel. L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur doit procéder à toute enquête qu'il estime nécessaire ou appropriée avant de procéder à une quelconque transaction en rapport avec de tels Sites de Tiers.

24.5. Rôle de BeeBonds et limitation de responsabilité dans ce cadre

24.5.1. Le rôle de BeeBonds se limite à mettre des Candidats-Investisseurs ou des Investisseurs en relation avec des Émetteurs afin de permettre aux Candidats-Investisseurs ou aux Investisseurs de souscrire à une Levée de Fonds destinée à financer les activités et/ou les projets des Émetteurs au travers de BeeBonds.

24.5.2. L'Investisseur sera sans recours à l'égard de BeeBonds en cas de défaut de paiement de l'Émetteur entraînant la suspension ou, selon les cas, la disparition des obligations de remboursement des capitaux et/ou des intérêts échus.

24.5.3. En toute hypothèse, BeeBonds ne sera pas d'avantage responsable du dommage éventuel que subirait un Investisseur et/ou une Émetteur en raison de manquements ou retards de l'Investisseur dans le cadre de l'exécution de ses obligations, en raison de manquements ou retards de l'Émetteur dans le cadre de l'exécution de ses obligations, en raison de manquements commis par une Tierce Partie ou en cas de force majeure ou cas fortuit.

24.5.4. Comme décrit à l'article 15 ci-avant, les Émetteurs font l'objet d'une sélection préalable par BeeBonds tenant compte de divers critères tels que leurs chiffres clefs, leurs solvabilités existantes ainsi qu'à leurs perspectives de croissance et de développement futurs y compris en ce qui concerne les activités et/ou les projets auxquels seront affectés les fonds récoltés.

24.5.5. En ce qui concerne la présentation des Émetteurs sur son Site, l'objet de l'activité de BeeBonds se limite à donner des informations sur la rentabilité et la solvabilité existantes de l'Émetteur et sur ses perspectives de croissance et de



développement futurs, sans que ces informations ne puissent constituer ni ne puisse être interprété comme un conseil en investissement.

24.5.6. Par ailleurs, le candidat-Investisseur ou l'Investisseur sait et reconnaît que les rendements du passé ne constituent pas une garantie de rendements futurs en sorte qu'hormis le cas de dol, la responsabilité de BeeBonds ne saurait être engagée en cas de dommage subi par un Investisseur à la suite de la détérioration de la situation financière d'un Émetteur ou en raison de la défaillance de celui-ci dans le cadre du remboursement du prêt. Il appartient donc au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur de forger sa propre opinion sur l'Émetteur et/ou sur la Levée de Fonds à laquelle il compte souscrire et, le cas échéant, de recueillir les conseils d'un conseiller en investissement.

24.6. Responsabilité liée aux documents juridiques émis par l'Émetteur

24.6.1. BeeBonds ne pourrait être tenue responsable des éventuelles inexactitudes ou défauts de validité des documents juridiques auxquels le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur aura souscrit ou adhéré, ce dernier ayant l'obligation de comprendre la portée, le contenu et les conséquences juridiques de ces documents et, le cas échéant, de requérir un avis juridique.

24.7. Force majeure

24.7.1. BeeBonds ne peut être tenue pour responsable, tant sur le plan contractuel qu'extracontractuel, en cas de force majeure.

24.7.2. Si, en raison de circonstances indépendantes de la volonté de BeeBonds, l'exécution de ses obligations ne peut être poursuivie ou est simplement rendue plus onéreuse ou difficile, BeeBonds et l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur s'engagent à négocier de bonne foi et loyalement une adaptation des conditions contractuelles dans un délai raisonnable en vue d'en restaurer l'équilibre. A défaut d'accord dans un délai raisonnable, chacune des parties pourra invoquer la résiliation de la relation contractuelle les unissant sans dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

25. NOTIFICATIONS

25.1. Sauf disposition expresse contraire des CGU, les Utilisateurs, les Candidats-Investisseurs ou les Investisseurs effectueront toute notification requise ou permise en vertu des dispositions des CGU à BeeBonds par écrit adressé par e-mail à l'adresse



e-mail hello@beebonds.com ou par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à : BeeBonds SRL, Seed Factory Avenue des Volontaires, 19 - Vrijwilligerslaan, 19 - B - 1160 -Auderghem - Oudergem.

BeeBonds pourra modifier l'adresse à laquelle devront lui être envoyées les notifications, en indiquant dans les CGU et/ou sur le Site la nouvelle adresse à laquelle devront lui être adressées les notifications.

25.2. Sauf disposition expresse contraire des CGU, BeeBonds effectuera toute notification requise ou permise en vertu des dispositions des CGU au Candidat-Investisseur ou à l'Investisseur par écrit adressé par e-mail à l'adresse e-mail référencée sur son Profil ou par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à l'adresse postale référencée sur son Profil.

25.3. Les notifications dont questions aux articles 25.1. et 25.2. sont réputées effectuées :

- i. Pour les notifications adressées pour les courriers recommandés avec accusé de réception : à la date de première présentation du courrier recommandé par les services postaux, la date mentionnée sur le récépissé faisant foi de la date ; et
- ii. Pour les notifications adressées par e-mail : à la date mentionnée sur l'e-mail, à la condition expresse que cet e-mail ait été réceptionné sous forme lisible.

26. NON-CONCURRENCE

Aussi longtemps que dure son inscription sur le Site et pendant une durée d'une année après la fin de son inscription, chaque Candidat-Investisseur ou Investisseur s'interdit de faire directement ou indirectement et de quelque manière, concurrence à BeeBonds en organisant ou développant une plateforme similaire ou identique au Site orientée vers les Émetteurs référencés sur le Site.

L'obligation de non-concurrence prévue au présent article couvre le territoire belge ainsi que le territoire des pays limitrophes de la Belgique.

27. ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

BeeBonds a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité professionnelle auprès de la compagnie d'assurance AIG, située boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles conformément à l'article 12 de la Loi crowdfunding.



28. INDÉPENDANCE

L'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur utilise le Site et les Services proposés sur le Site de manière totalement indépendante et son inscription sur le Site ainsi que la Levée de fonds ne sont constitutives, vis-à-vis de BeeBonds, d'aucun lien de subordination, d'agence, de société de fait ou de représentation.

29. INTÉGRALITÉ

Sauf stipulation contraire, les CGU contiennent de façon complète et exclusive l'ensemble des termes applicables à l'objet des CGU et annulent et remplacent toutes négociations, communications, déclarations et engagements antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, entre les Parties quant à l'objet des CGU.

30. DIVISIBILITÉ ET REMPLACEMENT

Si une quelconque disposition des CGU est invalidée ou jugée inapplicable, cette invalidation ou inapplicabilité ne portera en aucun cas atteinte à la validité ou à l'application de toute autre disposition des CGU, sauf si ces autres dispositions font partie intégrante ou sont clairement indissociables des dispositions invalidées ou jugées inapplicables. Dans l'hypothèse d'une telle invalidation ou inapplicabilité, les Parties s'efforceront en toute bonne foi de trouver un accord sur les modifications à apporter aux CGU et à remplacer la disposition invalidée ou jugée inapplicable par une nouvelle disposition, afin de donner aux CGU, dans toute la mesure du possible, un effet correspondant à la commune intention des Parties de manière à préserver l'équilibre économique des CGU et les relations entre Parties.

31. RÉCLAMATIONS ET RECOURS

31.1. Pour toute réclamation, l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur peut adresser une réclamation écrite au service client de BeeBonds par e-mail à l'adresse e-mail hello@BeeBonds.com ou par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à : BeeBonds, Seed Factory Avenue des Volontaires, 19 - Vrijwilligerslaan, 19 - B - 1160 -Auderghem – Oudergem

31.2. Les recours

31.2.1. Les présentes CGU ne prévoient pas de mode extra-judiciaire de réclamation ou de règlement des conflits comme il est dit à l'article 33 ci-dessous ;

31.2.2. L'Utilisateur, le Candidat-investisseur ou l'Investisseur qui le souhaite peut toutefois agir à l'égard de BeeBonds conformément aux règles prévues par le droit judiciaire belge.



31.3. A la connaissance de BeeBonds, il n'existe pas de fonds de garantie applicable à ses activités.

32.PREUVE

32.1. L'enregistrement électronique fait preuve entre les Parties. L'acceptation par clic prouve l'engagement des Parties.

33.LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

33.1. Les lois belges sont les seules applicables aux CGU et aux relations entre BeeBonds et l'Utilisateur, le Candidat-Investisseur ou l'Investisseur. Il en va de même de la relation juridique entre les Investisseurs et les Émetteurs.

33.2. Les différends qui surviennent dans le cadre des relations soumises aux CGU sont du ressort exclusif des Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. Les CGU ne prévoient pas de mode extra-judiciaire de règlement des conflits.

34.MENTIONS LÉGALES

Éditeur du Site	BeeBonds
Forme sociale	Société à Responsabilité Limitée
Numéro TVA	BE 0658 962 075
Siège social	Seed Factory Avenue des Volontaires, 19 - Vrijwilligerslaan, 19 - B - 1160 -Auderghem - Oudergem
Agrément FSMA	Plateforme de Financement Alternatif agréée, le 23 avril 2019, par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) établie Rue du Congrès 12-14 à B - 1000 - Bruxelles - Tel : +32(0)2 220 52 11
Adresse électronique	hello@BeeBonds.com
Adresse électronique support	support@BeeBonds.com
Site Web	https://www.BeeBonds.com/
Numéro de téléphone	+32 (0)2 896 92 98
Hébergeur du Site	FLYWIN